

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE Séance du 13 septembre 2025

Présents : Jean-Claude AUGER – Sylvie AVIT-RELET – Didier AZE - Lionel BOUILLIE (27) — Laurent CARDINE – Joël DERENNE - Marc DUPUY – Céline FOSSE – Gaëtan GOUBERT– Thierry JEHANNE - Jean-Pierre LAIGNER - Julien LEFORT – Philippe LEROY – Patrick LEVEE - Marine MARTIN - Marc ESCOT (61) -

Absents excusés : Ludovic BELLAND – Jacques CANUET - Christian MONCHOIS (50) -Frédéric LEGEAI (CD61) - Eliane CHARBONNEAU – Camille HUMBERT - Adrien POIGNIE (76) - Vincent BURES-

Absent(s) non excusé(s) : Philippe ANTOINE (14)

Invités présents : John BLANCHARD – Pascal BERTHELIN – Lydia LEFRANCOIS

Ouverture de la séance par la Présidente Sylvie AVIT-RELET à 9h30.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Informations et agenda de la Présidente
2. Présentation des comptes de l'exercice au 30 juin 2025 - **VOTE**
3. Budget Prévisionnel 2025-2026 - **VOTE**
4. Enveloppe financière suite COVID - **VOTE**
5. Pénalités financières JA 2024-2025 - **VOTE**
6. Le projet d'équipement JA - **VOTE**
7. Challenge des clubs sur l'arbitrage - **VOTE**
8. Intervention du CTS
9. Préparation de l'Assemblée Générale du 04 octobre 2025 à Houlgate
10. Mérites régionaux
11. La Parole aux commissions
12. La Parole aux Comités Départementaux
13. Agenda Politique 2025 - 2026
14. Questions diverses (à faire parvenir au secrétariat de la Ligue avant le 10 septembre)

Sylvie AVIT-RELET remercie les Membres du conseil pour leur investissement.

Sylvie AVIT-RELET informe les membres du conseil, avant de commencer ce CDL, de l'achat d'un enregistreur transcription pour un montant de 170 euros afin de faciliter une transmission plus rapide des procès-verbaux dans un délai de 15 jours. L'ensemble des membres du conseil donne leur accord pour l'enregistrement du conseil de ce jour.

La Présidente demande à chaque commission de transmettre leurs documents et de répondre au plus vite, le lundi au plus tard.

Elle demande aux élus ainsi qu'à Pascal BERTHELIN et les techniciens, de faire toutes les demandes au secrétariat par mail avec John BLANCHARD en copie afin de pouvoir prioriser les demandes.

1. Informations et agenda de la Présidente

Sylvie AVIT-RELET présente et commente son agenda depuis le dernier Conseil de Ligue du 28 juin 2025.

Le 08 juillet 2025 : Entretien de Carl SUZANNE à la ligue avec Patrick LEVEE, Pascal BERTHELIN et Philippe LEROY. Un retour très constructif.

Le 11 juillet : à la Maison des Sports, entretien de Jérôme LEROY avec Pascal BERTHELIN. Philippe ANTOINE a été absent pour cet entretien, sans prévenir.

Sylvie AVIT-RELET rappelle que la ligue, en tant qu'employeur, se doit d'accompagner et d'épauler ses salariés.

Le 25 et 26 juillet : finalisation des comptes avec Sylvie AVIT-RELET, Joël DERENNE en collaboration de Philomène PREIRA.

Sylvie AVIT-RELET remercie Philomène PREIRA pour son travail et sa rigueur et a apprécié de travailler avec Joël DERENNE.

Arnaud MABIRE a pu vérifier les comptes le 31 juillet et le 1^{er} août.

Malgré des problèmes avec EBP (logiciel de comptabilité), les comptes ont pu être validés.

Une provision de pérennisation des emplois pour 61000 euros existe depuis quelques années. Nous impacterons les coûts de Nicolas GENDRAULT embauché depuis le 11 août 2025 sur cette enveloppe.

Le 10 septembre 2025 : Sylvie AVIT-RELET a pris contact avec Bertrand ARCIL pour un devis pour la réalisation d'une plaquette. Devis entre 600 et 1000 euros TTC.

Bruno LABOULAIS fera la mise en page et l'impression.

Les membres présents valident

Sylvie AVIT-RELET demande la mise en place d'une commission Communication. Aucun membre du conseil ne se porte volontaire pour cette commission.

Pour l'assemblée générale de la ligue du 4 octobre prochain, la Présidente demande un volontaire par département pour les émargements des clubs.

Se propose :

Pour le CD 14 : Thierry JEHANNE et Laurent CARDINE

Pour le CD 27 : Philippe LEROY

Pour le CD 50 :

Pour le CD 61 : Marc ESCOT

Pour le CD 76 : Céline FOSSE

Sylvie AVIT-RELET a participé aux AG de la Manche, de la Seine Maritime et de l'Eure et a trouvé ces moments agréables et ce qui lui a permis de faire connaissance des présidents de clubs et des élus.

Sylvie AVIT-RELET remercie l'ensemble des membres pour leur écoute.

Aucune question n'est posée.

2. Présentation des comptes de l'exercice au 30 juin 2025 - VOTE

Joël DERENNE présente la plaquette (bilan) de M. MABIRE.

Les disponibilités de la ligue sont de 467000 euros donc il n'y a pas de soucis financiers.

Le report à nouveau est sain et le compte de résultat présente un résultat positif de 13000 euros.

Le compte de résultat et la plaquette de l'expert sont validés à l'unanimité des membres présents : 16 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

3. Budget Prévisionnel 2025-2026 - VOTE

Joël DERENNE présente le budget prévisionnel.

Pascal BERTHELIN apporte comme précision que les frais du pôle sont refacturés aux familles.

Concernant le partenariat, le montant est fixe.

La ligue espère ne pas perdre de réaffiliations.

Concernant les licences, il y a eu une augmentation entre 12 et 15%. Il y a eu un peu plus de mutation sur l'année écoulée.

Les provisions pour arbitrage sont un peu dépassées.

Joël DERENNE informe que malgré un résultat positif de 13000 euros, cela est peu pour la ligue et ne représente 1% du budget.

Il préfère être prudent pour le prévisionnel en comptabilisant une baisse de licenciés de 3%.

Aucune question n'est posée.

Le budget prévisionnel est validé à l'unanimité des membres présents : 16 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

4. Enveloppe financière suite COVID - VOTE

Joël DERENNE présente les calculs des reliquats d'aides COVID. Une redistribution par comité départemental qui peut se faire, soit sur la base de licenciés 2020/2021, soit avec le relevé SPIDD 2024/2025.

L'ensemble des membres sont favorables sur le premier mode de calcul.

Le mode calcul sur la base des licenciés 2020/2021 est validé par les membres présents : 15 voix pour, 1 abstention, 0 voix contre.

Question de Pascal BERTHELIN : comment sera réparti le montant attribué aux CD sur les clubs ?

Intervention : suite au COVID, des efforts ont été fait par les comités avec la gratuité.

Sylvie AVIT-RELET informe que chaque comité décide de la répartition qu'il veut en faire, la ligue n'impose rien. Cela sera mis en place courant octobre après l'AG de la ligue.

Participation GIRPE / SPIDV2 :

La ligue prenait en charge les frais de GIRPE / SPIDV2 de chaque département mais il avait été convenu que cette prise en charge serait temporaire. Cela devait se faire à partir de juillet 2024 mais n'a pas été voté (0.18 centimes x nombre de licenciés toutes catégories)

Les Comités recevaient les factures de la fédération puis étaient transmises à la ligue soit environ 5000 euros pris en charge par la ligue.

Patrick LEVEE demande le vote pour que les comités reprennent leur part des frais GIRPE / SPIDV2.

La reprise des frais liés à GIRPE / SPID par les comités à partir de la saison 2025 / 2026 est validé à l'unanimité des membres présents : 16 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

5. Pénalités financières JA 2024 / 2025 – VOTE

Présentation par Jean-Claude AUGER du tableau des pénalités financières. Une réunion avec les membres de la CRA a été réalisée en visio par rapport aux obligations. Les membres de la CRA ont validé les pénalités.

Il est pris en compte une déduction, pour les clubs ayant des JA en formation et des prestations complémentaires sur des épreuves départementales.

Les pénalités sont soumises au vote des membres du CDL.

Les montants des pénalités sont validés à l'unanimité des membres présents : 16 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

6. Le projet d'équipement JA - VOTE

Patrick LEVEE informe qu'un groupe de travail a été mené avec les membres de la CRA et les nominateurs.

Patrick LEVEE remercie chaleureusement François COTARD pour son implication dans ce projet.

Les équipements retenus auprès de la société Newcom, sont :

- Le polo : modèle 3 boutons, 100% piqué, 190 g, bleu foncé avec des liserés sur les manches et le logo de la ligue et le blason de la Normandie. Polos validés (sauf une abstention).
- La veste : veste micro polaire, zip complet, broderies, teinte assortie au polo. Validation à l'unanimité.

Concernant les modalités d'attribution, il faut fournir tout le corps arbitral, les arbitres N2, les JA1 pour les rencontres par équipes et les JA2 JA3 pour les régionales et ainsi que les nominateurs.

Le coût des polos revient à environ 21 euros et le coût de la veste à 38 euros

Soit 200 polos + 150 vestes pour un budget global d'environ 12000 euros.

Patrick LEVEE propose aux membres du CDL que la ligue offre le 1er polo et propose le 2ème polo à 50% ; concernant la veste une proposition de la prise en charge entre 40 et 60% du prix.

La prise des tailles sera faite lors de l'AG des arbitres.

Demande de vote pour la quote-part, ce qui est proposé :

1^{er} polo offert par la ligue, le deuxième vendu à 10 euros

Et pour la veste, demande une participation de 20 euros.

Les deux propositions sont votées à l'unanimité des membres présents.

Patrick LEVEE informe que les équipements seront avant la fin de l'année.

7. Challenge des clubs sur l'arbitrage - VOTE

Au début de l'olympiade, il a été question de mettre en place un challenge arbitrage. Un groupe de travail composé des membres de la CRA et des nominateurs a été mis en place.

Patrick LEVEE rappelle les conditions et les objectifs.

Il y a plusieurs catégories : A Clubs de niveau National ou régional
B Clubs régional
C autres clubs

Patrick LEVEE présente les critères d'attribution des points ainsi que les barèmes pour les prestations dues au titre des obligations ainsi que les prestations de juge-arbitrage capitalisables venant de l'organisation des compétitions dans les départements (l'objectif étant de dynamiser l'arbitrage par la formation, la structuration de l'arbitrage dans les clubs).

Afin que ce challenge concerne et soit accessible à tous les clubs, il est demandé que toutes les CDA de la ligue envoient à tous les JA des clubs de leur département, un planning de positionnement pour diriger leurs compétitions départementales, la même démarche initiée par les nominateurs pour la nomination des JA1 des championnats nationaux et régionaux existant déjà pour le positionnement des JA1.

Patrick LEVEE remercie Pascal RELET pour tout le travail effectué pour la récupération des données et le traitement associé pour structurer le challenge arbitrage club.

Pour le bon fonctionnement du challenge et faciliter le travail de collecte des prestations comptabilisables il nous faut uniformiser les saisies des tables d'arbitrage des compétitions et des actions départementales, une note sera envoyée aux départements afin que cette uniformisation se mette en place pour cette saison.

Le groupe de travail souhaite une mise à l'honneur de JA par rapport au nombre de prestations effectuées et de préférence par département.

Dotations 2025 / 2026 : proposition de 5 clubs par catégorie (dotation en bon d'achat par exemple) soit 2050 euros pour la ligue (suivant document présenté).

Des mesures complémentaires :

- Offre de formation pour les féminines,
- Prise en charge des formations AR pour les jeunes (jusqu'au junior) à concurrence d'une formation par club (ce dispositif s'ajoutant aux dispositifs départementaux éventuels).
- Proposition de récompenser au vu des résultats du challenge pour la saison 24/25 de 5 clubs de chaque catégorie par un bon d'achat partenaire de la LNTT de 100 €

Validé à l'unanimité des membres présents, 0 contre, 0 abstention.

8. Intervention du CTS

Pascale BERTHELIN fait un bilan sur les stages d'été 2025.

Quelques résultats majeurs avec des Normands qui ont été sélectionnés aux championnats d'Europe jeunes dont Nina GUO ZHENG avec 2 médailles d'or et Lisa ZHAO avec une médaille d'argent.

Concernant le TOP Normandie à Deauville, Pascal BERTHELIN remercie le club de Deauville. Des conditions de jeux de bonnes qualités avec 75 participants.

Les tableaux mixtes ont globalement été bien vus, la formule plait.

Pour le projet inter comités, il faut avoir la participation des cinq départements et voir avec aussi les Hauts-de-France.

Pascal BERTHELIN précise que la fédération décide des critères pour les entrées en pôle espoir.

La fédération a pour objectif d'intégrer Nina au J.O

Concernant le financement de la préparation physique, celui-ci est pris en charge par le CRJS sauf pour la restauration qui est refacturée à la famille.

Au niveau de la Relance, il lui en faut une adéquat (la relanceuse est payée par l'Agence Nationale du Sport avec 80% ANS et 20 % FFTT).

La ligue paye une relanceuse, Stéphanie Loeuillet, pour 16 heures de relance avec Nina pour un coût de 448 euros.

Pour l'encadrement, Malin PLOTUNA suit Nina GUO ZHENG environ sur 13 jours et 3 compétitions. Pour information, lorsque Malin PLOTUNA part en encadrement pour une partie des compétitions de Nina, cela est refacturé à la fédération (mise à disposition sur taux horaire).

Embauche de Nicolas GENDRAULT sur le pôle espoir en tant qu'apprenti dont le but final est qu'il intègre les clubs Normands en tant qu'entraîneur.

Pascal BERTHELIN confirme que la présence de Nina GUO ZHENG est une plus-value pour le pôle notamment vis-à-vis de la subvention du Conseil Régional (subvention de 45000 euros) et l'ANS (11250 euros).

Pascal BERTHELIN demande que soit facturé au club le coaching des entraîneurs du pôle sur la N1 (en plus des frais de restauration et de déplacement). Un forfait de temps de travail de l'entraîneur en tant que coach est proposé :

- Un forfait de 100 euros par jour de compétition affective est proposé pour la N1 et les championnats de France.

Le forfait est validé, 14 voix pour, 1 abstention et 0 voix contre.

Quelques informations transmises par Pascal BERTHELIN, à savoir :

- Une plaquette sur les formations cadres qui a été envoyée aux clubs
- Mises en place de la formation CQP
- Une plaquette sur le ping santé, réalisé par Stéphane LERIVEREND va être envoyée aux clubs.
- L'opération 1ere raquette : pour les clubs ayant une section 4/7 ans, offre de 50 raquettes pour les nouveaux licenciés.
- Le stade vers l'emploi : il y a 3 « stades » de prévus sur la saison (1 à Falaise de réalisé, le 16 octobre à Quevilly et le 24 novembre à Alençon).
- Été ping : faire la promotion du ping et développer les licences événementielles.
- Concernant l'ANS : une demande de 35500 euros a été faite pour la ligue et il a été accordé 21000 euros (subvention en augmentation).

Pascal BERTHELIN remercie l'ensemble des membres.

9. Préparation de l'Assemblée Générale du 04 octobre 2025 à Houlgate

Sylvie AVIT-RELET demande à l'assemblée quel membre veut faire la remise des mérites en sachant que Sylvie AVIT-RELET et Patrick LEVEE feront les mérites d'honneur.

Se proposent pour la remise des mérites, Didier AZE, Céline FOSSE, Lionel BOUILLIE et Marc DUPUY

Il est demandé à chaque CD de préparer un condensé de parcours du « méritant » pour les mérites d'honneur.

10. Mérites régionaux

Joël DERENNE présente le tableau où chaque comité départemental a proposé des mérites et il a fallu faire des choix.

Sylvie AVIT-RELET et Patrick LEVEE ont mis en place cette année, le mérite d'honneur.

Il est demandé de retirer certaines propositions car mérites récents et les mérites sont tous les 5 ans

L'ensemble des mérites sont validés à l'unanimité, 0 contre, 0 abstention.

11. La Parole aux commissions

Julien LEFORT présente les organisations pour 2025 / 2026.

Il est encore difficile de mobiliser des organisateurs et il nous reste à trouver quelques clubs volontaires pour compléter ces attributions

Le CDL valide à l'unanimité le tableau des organisations.

Patrick LEVEE remercie Julien LEFORT et la commission d'organisation pour le travail accompli.

Une demande de Jacques CANUET expliquée par John BLANCHARD, concernant la demande particulière d'une mutation. Il s'agit d'un entraîneur pour un club situé à moins de 30 km. Après conseil auprès de la fédération la mutation a été acceptée.

Jean-Claude AUGER informe que les tableaux JA sont mis sur le site de la ligue. Il y a peu de retour JA2 pour les départements 14-50 et 61.

Joël DERENNE présente un fichier pour la validation des grades 2024 / 2025. Une modification est à apporter pour Alexandre BATAILLE et rappelle que la validation des grades de l'arbitrage est de la responsabilité du CDL puis saisi dans les SPID par les seuls responsables.

Le CDL valide à l'unanimité les grades 2024/2025 avec les modifications demandées.

Céline FOSSE de la commission féminine, reprend le flambeau suite à la démission de Sandrine DEVAUX qui avait fait un bon travail sur le projet des féminines.

Céline FOSSE continue le projet en collaboration avec Marine MARTIN.

13. Agenda Politique 2025 – 2026

Sylvie AVIT-RELET présente le calendrier politique qui a été transmis aux membres du conseil.

14. Questions diverses

Didier AZE demande une augmentation du tarif des prestations arbitrage d'un montant minimum de 5 euros en sachant qu'il est actuellement de 25 euros pour JA sur les championnats.

Joël DERENNE précise que les tarifs ont déjà été validés pour la saison.

Patrick LEVEE propose de constituer un groupe de travail au sein de la CRA pour la prochaine saison avec des projections, voir l'impact et faire une simulation (étendre la réflexion à un mode de forfait pour l'utilisation des matériels personnels des JA principaux lors des compétitions).

John BLANCHARD demande que chaque commission envoie ces interventions au secrétariat.

Intervention de Marc DUPUY qui souhaite des explications concernant la nomination de Guillaume GOUPIL à la commission des équipements. Patrick LEVEE rappelle son investissement et ses connaissances techniques dans ce domaine. C'est pour ces raisons qu'il avait été nommé.

La Parole aux Comités Départementaux

CD27 : 70 % clubs étaient présents à l'assemblée générale du comité.

De nombreux projets ont été initiés pour les jeunes et les féminines.

CD61 : nomination d'un nouveau bureau

CD14 avec Thierry JEHANNE, le comité a fait son AG la semaine dernière, 20 clubs sur 48 étaient présents.

Un club ne s'est pas réaffilié, satisfaction au niveau des équipes engagées. Il est toujours compliqué d'avoir des bénévoles mais la saison s'annonce sous ses meilleurs hospices.

CD 50 : Didier AZE annonce que sur 49 clubs, 41 étaient présents à la maison départementale. Il est proposé des compétitions vétérans départementales et qui seront mises en place le 28 février 2026.

Sylvie AVIT-RELET informe de la préparation d'un PowerPoint vierge qui sera transmis à chaque commission afin de le compléter et l'envoyer au secrétariat. Joël DERENNE demande que cela soit envoyé le 22 septembre au plus tard.

La séance est levée à 13h30 par Sylvie AVIT-RELET après avoir remercié les membres présents de leur écoute.